

Projet de Territoire

Point d'étape !



L'Agglomération du bassin de Brive a pour projet de construire ensemble les actions permettant d'aboutir à une proposition de développement harmonieux de notre territoire. Pour cela, une ambition : **construire un territoire ouvert, structuré et porteur d'une entité commune !**

Un territoire ouvert : en favorisant le développement des infrastructures, le désenclavement et l'accessibilité numérique.

Un territoire structuré : autour d'une ville forte, tout en confortant les pôles d'équilibre et les relais de proximité.

Un territoire porteur d'une entité commune : en mettant en valeur la qualité des paysages, de l'air, du terroir, le développement des AOC et le tourisme.

Sous forme d'ateliers, des élus animateurs et des techniciens organisent des rencontres avec les élus des communes afin de dégager des pistes de réflexion et de travail. Dans le cadre de ces

travaux, des premières pistes de travail sont engagées.

Concilier développement et qualité du cadre de vie pour :

- Accueil des 0 - 3 ans : maintien de l'offre avec anticipation et des adaptations nécessaires.
- ALSH : des enjeux organisationnels forts auxquels il faudra répondre à moyen terme. **L'harmonisation et la mise en réseau des structures est en cours.**

- Insertion : des outils à développer pour assurer un bon fonctionnement tout au long de la « chaîne de l'insertion ».
- Politique du handicap : valoriser l'existant et mieux coordonner les actions. **Une analyse des besoins est en cours.**
- Accès aux services et aux soins : un enjeu de territoire hors champ de compétences mais que l'Agglo veut accompagner.
 - Dans le cadre de l'atelier 2 se dégage le besoin de :

Favoriser les investissements au sein des communes et conforter les pôles d'équilibre et les relais de proximité. Cela passe par :

- Evaluation du SCOT Sud Corrèze : **A ce titre, un questionnaire est mis en oeuvre au niveau des communes.**
- Nécessité d'une politique en faveur des centres bourgs : **Un dispositif en faveur de l'amélioration de l'habitat est à l'étude, prenant en compte un soutien au commerce, aux reprises d'entreprises et à la transmission.**
- La mutualisation comme réponse à la baisse des ressources : **L'Agglo favorise la mise en réseau des communes et des regroupements de commandes.**

La CABB se veut un outil au service d'une ambition ! A ce titre, elle a pour objectif d'améliorer la gouvernance, notamment au travers d'un meilleur fonctionnement des commissions.

La transmission aux communes d'une synthèse des délibérations votées en Conseil Communautaire est mise en oeuvre.

La poursuite de la demande va se traduire par de nouveaux ateliers qui auront pour but de :

- Développer une identité de territoire
- produire et consommer localement
- favoriser la recherche, l'innovation et la création de richesses
- valoriser la position carrefour de notre territoire.

L'ensemble de ces travaux va permettre à notre agglomération de se doter d'un document cadre dit « Projet de Territoire ». Cela va nous permettre de construire une vision partagée de notre territoire et d'aboutir à une proposition de développement harmonieux autour d'un projet politique à l'horizon 2025. **L'examen des pistes de travail et l'approbation du document cadre se feront fin du premier trimestre 2018.**

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire



Périscolaire 2017/2018

Pour continuer à respecter les exigences nationales pour la mise en place des rythmes scolaires, la commune développe une stratégie opérationnelle et durable (même si nos choix de travailler sur le long terme ne sont pas récompensés en effet l'école sur 4 jours ou 4.5 jours ne dépend de nous car l'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est une mission de l'Agglo. Nous vous informons dès que les décisions sont prises : comme vous le savez nous tentons par la voix de notre conseiller communautaire Philippe TILLET de défendre en priorité l'intérêt des enfants, de leur apporter un service adapté et, d'optimiser l'enveloppe financière pour éviter de taxer à nouveau les parents.

En effet, nous sommes dans l'obligation permanente de faire preuve de vigilance avec la diminution globale des dotations de l'État. Néanmoins, notre volonté est de préserver un temps périscolaire organisé et adapté. Pour se faire, le personnel communal dédié à l'école répond, comme à son habitude, présent. Fort de leurs formations et de leur volonté d'impliquer nos enfants à des thématiques sociétales comme l'environnement et la sécurité routière. Vous verrez d'ailleurs lors de notre prochain bulletin certaines des activités réalisées en périscolaire par nos enfants. Marie Laure JÉRÔME, notre intervenante Musique, participe, 2 fois par semaine, aux activités périscolaires. Merci à tous (personnel communal, parents, intervenants, enfants) pour votre compréhension et votre participation : notre travail commun sera, comme toujours, la clé de notre réussite.



Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint

ASJN : le point sur nos équipes séniors



La saison a repris : l'équipe 1 a joué 1 match : 1 nul (2 - 2) à Saint Vaury : elle occupe la 6ème place de sa poule.

L'équipe 2 a réalisé 1 match : 1 victoire (3 - 1) contre Marcillac / Clergoux : elle est 1ère de sa poule ; l'équipe 3 a joué 1 match contre Vars 2 avec la clé une belle victoire 6 à 1 : elle est 1ère de sa poule.

Voici les matchs au stade du Puy Blanc à Noailles d'octobre : Venez nombreux !!!

- **Équipe 1 : 04/11 à 19h00 contre Sainte-Féréole**
- **Équipe 2 : 14/10 : à 18h00 contre Brive portugais 2 ; 28/10 : à 18h00 contre Tulle 3**
- **Équipe 3 : 01/10 : à 15h00 contre Varetz 3 ; 29/10 : à 15h00 contre Saint Pantaléon de Larche 5**

En un clic sur notre site : www.jugeals-nazareth.fr/, retrouvez les calendriers seniors !



Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint

Location de la salle Jean Moulin : erratum

Dans le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juin dernier, nous avons omis de préciser qu'une caution de 1500€ serait demandée pour tout type de location. Toutes nos excuses pour cet oubli !

